

PÉTITION

Pour une subvention municipale aux associations humanitaires de Villeneuve-lès-Bouloc

Le 12 novembre 2008, l'Association Mar Lodj, association humanitaire de Villeneuve-lès-Bouloc a adressé à la municipalité une **demande de subvention** pour son projet de création de réservoirs d'eaux pluviales pour développer les cultures maraîchères sur l'île de Mar Lodj au Sénégal. Par courrier daté du 11 mai 2009, **la municipalité annonce son refus**, motivé comme suit :

Extrait de la **réponse de la municipalité** à la demande de Mar Lodj :

*« Nous pensons qu'il est de l'initiative individuelle et personnelle de tout un chacun d'adhérer ou pas à l'activité de votre association. **Nous ne pouvons pas** sur le compte du budget de la municipalité, **décider pour les villageois et les villageoises.** »*

Bien au contraire, **notre conseil municipal peut et doit**, car il a été élu pour ça, **prendre des décisions qui engagent l'ensemble de la collectivité**. Et c'est parce que ces décisions engagent l'ensemble de la commune, que nous, citoyens, pouvons réagir.

Le budget total de la commune pour l'année 2009 est de 2.750.000 euros, et la trésorerie dépasse le million d'euros. Rien qu'en 2008, notre commune a épargné 650.000 euros, soit 650 euros par habitant.

**Par ma signature,
je demande à la municipalité de Villeneuve-lès-Bouloc d'être solidaire des associations humanitaires du village en leur accordant dès aujourd'hui une subvention annuelle proportionnée à nos moyens.**

